

**CÉDULE DES FRAIS D'INSCRIPTION DE PVC****Frais d'inscription des membres ordinaires** (Approuvés à la 117, 118 et 121<sup>e</sup> AGA)

Patineur de compétition: Tout patineur longue piste, courte piste ou de marathon qui prend part à des compétitions sanctionnées par PVC. Cette catégorie de membre est admissible à la détention de records canadiens ou nord-américains. Un patineur de compétition ne peut s'inscrire que dans cette catégorie, auprès d'une association-membre à la fois. Un patineur de compétition qui désire changer d'association auprès de laquelle il est inscrit doit en premier lieu aviser l'association qu'il désire quitter. Les patineurs étrangers qui sont membres d'autres associations ISU peuvent participer à toute compétition Open au Canada, mais ils ne peuvent pas détenir de record canadien ou nord-américain. Les membres de cette catégorie peuvent prendre part à des compétitions et détenir un record d'association-membre.

**\$20.00**

Récréatif: Un individu qui prend part de façon régulière à des activités de patinage de vitesse d'un club ou à des rencontres de club. Cette catégorie de patineur ne peut patiner à une rencontre sanctionnée par PVC. Un patineur récréatif ne peut établir de record canadien ou nord-américain.

**\$5.00**

Associé: Un individu qui soutient, appuie ou a un intérêt en patinage de vitesse ou tout événement relié à n'importe quel moment pendant l'année. Les entraîneurs et officiels font partie de cette catégorie, qui s'applique surtout aux administrateurs bénévoles et au personnel des clubs et associations-membres; les directeurs des clubs et des associations-membres, les parents de patineurs et les membres de leur famille qui ne sont pas déjà inscrits dans une autre catégorie de membres.

**\$5.00**

À Vie: L'inscription individuelle à vie sera disponible auprès de PVC. Cette catégorie ne permet pas aux individus de prendre part à des compétitions, mais offre les droits et privilèges d'un membre associé. Les membres ainsi associés peuvent aussi être membres « honoraires » de l'association. Les membres à vie recevront un certificat et une lettre reconnaissant ce statut.

**\$100.00****Autres catégories de membres de PVC**

Événement spécial: Les individus qui deviennent des membres non-compétitifs pour un seul événement, c'est-à-dire qu'ils sont membres seulement pour la durée d'un événement. Cette catégorie ne peut être utilisée par un individu qu'une fois par saison. Afin de prendre part formellement à plus d'un événement de patinage de vitesse dans une saison, un individu doit s'enregistrer en tant que membre ordinaire. Cette catégorie est faite pour accommoder les bénévoles qui participent à un seul événement par année. Ces individus ne prennent part formellement au patinage de vitesse en aucune autre occasion. C'est également pour les individus qui essaient le patinage de vitesse une fois, par le biais d'une clinique, d'un cours d'essai, d'un camp ou d'un programme scolaire d'initiation.

**\$1.00**

Honoraire: Ce statut est offert à une personne qui a fait une contribution exceptionnelle au bien-être de l'association, et doit être voté à majorité simple lors de l'Assemblée générale annuelle sous recommandation du Conseil d'administration.

Partenaire: Ce statut est offert à toute personne, groupe, association ou corporation qui souhaite contribuer au développement du patinage de vitesse. Ceci est fait à la discrétion du Conseil d'administration.

Indépendant: Offert aux membres du Conseil d'administration de l'association. Les officiels (niveau 3 et plus) peuvent également s'enregistrer directement avec l'association en tant que membres indépendants sans s'affilier à un club ou une association-membre.

**Frais d'inscription des associations-membres**

3 premières années	\$150.00	
Années subséquentes	Association-membre avec 0 à 499 membres	\$150.00
	Association-membre avec 500 à 999 membres	\$200.00
	Association-membre avec 1000 ou plus	\$250.00

**Frais de sanctions**

Compétition par niveau d'habileté	\$50.00
Championnats provinciaux / régionaux par catégorie d'âge	\$75.00 (102 <sup>e</sup> AGA)
Championnats nationaux / rencontres nationales de classement	\$100.00 (K1-102)
Compétitions internationales	\$250.00 (K41-100)
Championnats du monde	\$500.00

**Frais d'inscription des patineurs aux championnats**

Championnats provinciaux / régionaux par catégorie d'âge	Maximum de \$45.00 (K2-105)
Championnats nord-américains	\$25.00 (K42-102)

Révisé	1 <sup>er</sup> août 2002
Révisé	2 août 2005
Révisé	Août 2008